

L'Inter-Médiation Locative - Oloron

Accompagnement de personnes ayant besoin de soutien dans l'accès au logement

MISSION DU SERVICE

L'Intermédiation Locative propose un accompagnement social de familles ou de personnes seules, hébergées en sous-location, sur toutes les démarches liées au logement. L'association loue des appartements à des propriétaires privés ou publics, qu'elle sous-loue, meublés et équipés, à des personnes dans le besoin. Un bail de sous-location de 6 mois, renouvelable 3 fois, est alors signé entre la personne et l'association. Ce bail expose les conditions de l'accueil, ainsi que les obligations et les droits de la personne et ceux de l'association. La personne titulaire du bail assume les frais liés au logement, tels que le loyer, les charges locatives et les fluides. La personne dispose d'un statut de sous-locataire et peut ainsi ouvrir droit à l'APL, auprès de la CAF.

L'IML est un dispositif qui cible les personnes seules, les couples et les familles avec enfants, rencontrant des difficultés dans :

- L'appropriation du logement et la prise en main de son fonctionnement ;
- La notion de « l'habité » (relations avec le voisinage, notamment) ;
- La gestion budgétaire ;
- La gestion des consommations d'énergie ;
- La méconnaissance des dispositifs de soutien au logement (APL, FSL, Locapass, Visale, entre autres).

Il s'agit, la plupart du temps, de personnes qui ont besoin d'être rassurées dans leurs premiers pas au logement ou dans le maintien dans celui-ci.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : **18, dont 5 enfants**
Sexe : **7 femmes** (dont 3 enfants), **11 hommes** (dont 2 enfants)
Âge moyen : **45 ans** (sans les enfants) et **36 ans** (avec les enfants)
Durée moyenne de séjour : **24 mois**
Taux d'occupation : **97 %**



Année d'ouverture : 1996
Nombre d'ETP : 0.84
Nombre de places : 14

ÉLÉMENTS DE PROFIL

| Une grande diversité générationnelle

Les 13 adultes accompagnés ont un âge moyen de 45 ans, avec une répartition allant de 17 à 78 ans. Cet écart de 61 ans témoigne d'une grande diversité générationnelle. La répartition par tranches d'âge révèle trois groupes d'importance comparable :

- Les jeunes adulte (18-30 ans) représentent 23 % du public (soit 3 personnes) : une jeune de 17 ans et deux jeunes de 21 et 25 ans. Cette proportion de jeunes adultes montre que l'IML joue un rôle clé dans l'accès au logement pour les jeunes en rupture familiale ou en parcours d'insertion ;
- Les adultes d'âge moyen (31-50 ans) constituent 23 % du public (soit 3 personnes);
- Les seniors (51 ans et plus) représentent 54 % du public, soit plus de la moitié.

5 enfants sont accompagnés au sein de leurs familles, âgés en moyenne de 12 ans, avec là aussi, des écarts importants, allant de 6 mois à 22 ans. La présence d'enfants de tous âges montre que l'IML accompagne des familles dans leur pleine diversité.

| La composition familiale

L'analyse de la composition des ménages révèle une configuration majoritairement constituée de personnes seules. Sur les 13 adultes accompagnés, 3 ménages (23 %) sont des familles avec enfants, tandis que 10 adultes (77 %) vivent seuls ou en couple sans enfant.

| Situation administrative sécurisée

9 adultes sur 13 possèdent une carte nationale d'identité. 2 adultes détiennent un titre de séjour, dont 1 avec le statut de réfugié. 1 adulte ne dispose que d'un passeport.

Sur le plan de la protection sociale, 100 % des adultes sont affiliés à un régime d'assurance maladie (CPAM ou MSA) et 94 % bénéficient d'une couverture complémentaire. Cette excellente couverture sanitaire témoigne de l'efficacité de l'accompagnement dans le maintien des droits sociaux.

| Une autonomie administrative

Seul 1 adulte est placé sous mesure de protection. Cette quasi-absence de mesures de protection confirme que l'IML accompagne des ménages qui, malgré leurs difficultés économiques et sociales, préservent leur capacité de gestion et leur autonomie décisionnelle. L'accompagnement social de l'IML apporte le soutien nécessaire à la gestion du logement et du budget et permet de travailler les compétences dans ce domaine.

| Les minimas sociaux comme principale ressource

Le profil économique des adultes révèle une **forte dépendance aux minima sociaux** :

- **6 adultes dépendent du RSA** : 3 en "RSA couple" et 3 en RSA individuel ;
- **3 adultes perçoivent l'AAH** ;
- 2 adultes bénéficient d'allocations chômage ;
- 1 adulte perçoit le minimum vieillesse ;
- 1 adulte touche un salaire ;

| L'activité professionnelle comme exception

93 % des adultes n'exercent aucune activité professionnelle. Plusieurs facteurs expliquent cet éloignement massif de l'emploi :

- **La forte présence de seniors** (54 % ont plus de 50 ans) ;
- **Les familles monoparentales** (2 sur 3 familles) : problèmes de garde d'enfants, notamment en bas âge ;
- La **présence de réfugiés** : barrière linguistique, non-reconnaissance des diplômes et nécessité de se former ;
- Les **problématiques de santé (69 % des adultes)** limitant les capacités de travail ;

| Un réseau partenarial diversifié

Les orientations proviennent d'un réseau partenarial diversifié. Le SDSEI d'Oloron constitue le principal orienteur avec 4 personnes, confirmant le rôle central du service social départemental dans le repérage et l'orientation des ménages en difficulté de logement. « Les Jardins de Fred » (Centre social) avec 2 orientations, témoignent du rôle actif des centres sociaux dans le repérage des ménages en difficulté. Le CCAS d'Oloron oriente également 2 personnes, confirmant l'implication des services communaux.

Le rayonnement territorial s'étend au-delà d'Oloron : le SDSEI de Pau oriente 2 personnes, l'ADTMP (Association Départementale de Tutelle aux Majeurs Protégés) de Pau intervient pour 2 personnes, et le SDSEI de Bayonne pour 1 personne.

| Des problématiques économiques et sociales

- 100 % des adultes accompagnés présentent des problématiques économiques et/ ou sociales :
- **Difficultés économiques** : ressources insuffisantes, impossibilité de payer un loyer dans le parc privé, absence de garanties locatives. Ces difficultés touchent 100 % des ménages ;
 - **Difficultés sociales** : isolement (les personnes seules représentant 77 % des ménages), ruptures familiales (notamment pour les jeunes), barrières culturelles ou linguistiques pour les réfugiés ;
 - **Cumul de vulnérabilités** : les familles monoparentales cumulent précarité économique, isolement social et charge d'enfants ; les seniors cumulent âge, éloignement de l'emploi et parfois problèmes de santé.

| Un public avec des problématiques de santé

9 adultes sur 13 présentent des problématiques de santé, tandis que 4 adultes n'en ont pas ou du moins aucune n'est identifiée dans le dossier.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

En 2025, la poursuite du **programme de prévention santé** (Appel à projets Santé, ARS 2025) au profit des publics de la plateforme d'Oloron a permis aux usagers de l'IML de participer à des **activités et à des ateliers variés**, tout au long de l'année : actions de prévention, activités sportives, ateliers diététiques, jardinage potager ... Ces actions, construites sur la base de **partenariats solides**, ont favorisé la mobilisation des personnes accompagnées autour de leur bien-être et de leur santé. De nombreuses **conventions ont été renouvelées** avec des partenaires clés tels que l'IFAS, Addictions France, Promotion Santé et le CHP.

En 2025, l'OGFA a déployé le **logiciel OGIRYS** sur l'ensemble de ses services, dont l'IML. Cet outil centralise désormais tous les **Dossiers Uniques de l'Usager**, alimentés quotidiennement par les équipes. La prise en main progressive de l'outil a été accompagnée par des **temps de formation dédiés aux salariés**, facilitant son appropriation et contribuant à l'harmonisation des pratiques de suivi et de traçabilité au sein de l'association.

PERSPECTIVES

Nous mènerons en 2026 :

- La participation active du service aux réseaux du territoire ;
- Le déménagement du service dans ses nouveaux locaux.